

Manger à la restauration scolaire

Comment ça marche ?

Lycée Châtelet

1. Avoir une carte de restauration « TurboSelf »



Une carte nominative et individuelle est distribuée gratuitement à tous les élèves déclarés **demi-pensionnaire** lors de leur entrée au lycée (en classe de seconde ou première année de CPGE).

Elle doit être conservée durant toute la scolarité au lycée (jusqu'à la terminale ou fin de CPGE pour les étudiants)
En cas de perte, une nouvelle carte serait facturée (tarif 2024-2025 : 7,50€)

2. Créditer son compte

La restauration fonctionne avec un compte d'avance : il faut donc créditer le compte afin de pouvoir manger ; Le tarif fixé par le Conseil Régional en 2024-2025 est de 3,95€ par repas.

Pour cela, vous avez 4 possibilités :

- Créer un compte en ligne ou via l'application TurboSelf pour payer par **carte bancaire**. La prise en compte du versement sur le compte de l'élève sera effective le lendemain.
- Payer par **carte bancaire** sur la borne tactile (**accès aux élèves uniquement**) située en face du CDI.
- Déposer **un chèque** dans la boîte aux lettres du service intendance (prise en compte dans la journée). Il doit être libellé à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Châtelet ». Merci d'y noter au dos le nom, prénom et classe de l'enfant ainsi que son numéro de carte.
- **En espèces**, directement au bureau du secrétariat d'intendance. Ce moyen de paiement doit rester exceptionnel et doit être évité au maximum. Par mesure de sécurité, les espèces ne doivent pas être déposés dans la boîte aux lettres.



3. Réserver son repas

La réservation du repas est obligatoire pour pouvoir accéder à la restauration. Elle est possible de plusieurs manières avant 10h00 le jour du repas :

- En ligne ou via l'application TurboSelf (possibilité de réserver plusieurs semaines à l'avance)
- Aux bornes de la cité scolaire, en passant sa carte à partir de la veille à compter de 14h30. Attention de vérifier que le nom de l'élève s'affiche correctement lors du passage de la carte.

4. Bon appétit !

L'élève doit être en possession de sa carte pour le passage au self. Il la présente devant le distributeur de plateaux et son compte est débité automatiquement.

Le plateau se compose d'une entrée, d'un plat, d'un fromage, d'un dessert et d'un fruit. Le plat est systématiquement proposé en multichoix.

Le Chef de cuisine et toute son équipe s'attachent à proposer un menu équilibré sur la semaine. Le menu est disponible sur le site internet de la cité scolaire, toutefois, celui-ci est donné à titre indicatif : Le Chef de cuisine est libre de le modifier le jour même en fonction de ses contraintes (problème de livraison, ...)

Le service de restauration est engagé dans une démarche d'achat de produits locaux et produits bio locaux (environ 60% des achats).



N.B : pour plus de renseignements sur le fonctionnement de la restauration, vous pouvez consulter le guide pratique du lycéen demi-pensionnaire sur le site internet de la cité scolaire (www.chatelet-douai.fr, onglet restauration).